



centredeloisirs.acssq@queyras.org
http://queyras.org/loisirs/
04.92.46.82.55 (bureau)
07.67.12.50.55 (alsh)

Règlement intérieur du périscolaire

Ce service est proposé aux enfants étant scolarisés à l'école d'Aiguilles. Toutefois, un enfant extérieur peut être admis, si des places restent disponibles.

Inscription et réservation :

Compte tenu de la responsabilité engagée par l'ACSSQ auprès des enfants, des parents, des prestataires, de l'équipe d'animation et des communes qui financent ce service (Aiguilles et Château Ville-Vieille), nous sommes contraints de réglementer les modalités d'inscription au périscolaire.

Toutes les inscriptions doivent être faites au bureau de l'ACSSQ et seront effectives sur présentation du dossier complet accompagné du règlement (par chèque ou espèces). La facture acquittée correspondra à la validation de l'inscription.

Les réservations pour les mois de janvier et février seront ouvertes dès le 17 décembre 2021, et ce, jusqu'au 3 janvier 2022. Pour les réservations suivantes, nous vous préviendrons des délais par communication ponctuelle.

Le dossier sera constitué d'une fiche sanitaire annuelle, d'une photocopie du carnet de vaccination, de la fiche d'inscription, de ce règlement intérieur signé et du bulletin d'adhésion ACSSQ 2022.

La clôture des réservations s'effectuera à la date indiquée, avant le début de la période concernée. En fonction du remplissage, les inscriptions de dernières minutes seront étudiées au cas par cas par l'équipe d'animation.

L'inscription à l'un de nos programmes implique l'adhésion aux conditions générales de vente.

Le périscolaire pourra avoir lieu avec un minimum de 4 enfants inscrits par jour, sauf exception liée à la période d'expérimentation.

Horaires :

Nous vous accueillerons tous les mercredis de l'année scolaire (hors vacances scolaires) à partir de 7h30, jusqu'à 17h30, à l'école d'Aiguilles.

7h30 - 9h : Accueil des enfants
9h15 - 11h45 : Activités
11h45 - 13h : Repas et temps pour soi.
13h - 13h30 : Accueil des enfants

13h45 - 16h30 : Activités
16h30 : Goûter
17h - 17h30 : Départ des enfants

Tarifs :

Sauf indication contraire dans la fiche technique, ils comprennent l'encadrement, des frais d'organisation et les transports sur activités.

Quotient Familial		Demi-journée	Journée complète
		Enfants inscrits à l'école d'Aiguilles	
Inf à 500	Barème 1	5 €	10 €
De 501 à 700	Barème 2	6 €	12 €
De 701 à 1000	Barème 3	6.75 €	13.5 €
De 1001 à 1600	Barème 4	7.5 €	15 €
Sup à 1601	Barème 5	9 €	18 €

Un tarif différent sera appliqué pour les enfants qui ne sont pas inscrits à l'école d'Aiguilles.
Pour plus de renseignements, contactez l'ACSSQ.

Annulation d'une inscription :

Les absences pour raison médicale font l'objet d'une exonération de facturation sur présentation d'un certificat médical dans les 3 jours qui suivent le jour d'absence.

Dans les autres cas, aucun remboursement ne pourra être fait.

Responsabilité :

L'ACSSQ est assurée en Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la MAIF. Cette RCP ne saurait se substituer à la Responsabilité Civile Individuelle dont chaque participant doit être titulaire.

Droit à l'image :

En signant ce document, vous autorisez la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle votre enfant apparaît, ceci sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée. Que ce soit dans le cadre de la publication, de la promotion et de la publicité à l'usage exclusif de l'ACSSQ ou pour tout autre usage.

Si vous n'acceptez pas, précisez le en fin de document.

Protocole sanitaire :

En signant ce document vous attestez avoir pris connaissance et acceptez le protocole sanitaire de l'accueil périscolaire.

Signature du responsable légal (Nom, Prénom), suivi de la mention "lu et approuvé" :

Refus droit à l'image